LES SENTIERS DE L'ESTRIE États financiers Au 31 décembre 2023

États financiers

Au 31 décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant 2	<u> </u>
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	1
Bilan 5 et 6	}
État des flux de trésorerie 7 et 8	}
Notes complémentaires 9 à 15	5
Tableaux : 1. Produits 2. Frais de fonctionnement 3. Frais d'administration 48 Frais financiers 18	3



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de Les Sentiers de l'Estrie,

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Les Sentiers de l'Estrie qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de mon examen. J'ai effectué mon examen selon les normes d'examen reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi que des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Les Sentiers de l'Estrie au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Luc Léger CPA¹

Sherbrooke, Québec Le 9 avril 2024

¹ Par Luc Léger, FCPA auditeur

LES SENTIERS DE L'ESTRIE État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre (non audité)

n	ote 202	2022
		\$ \$
Produits (TABLEAU 1)		
Subventions, dons et contributions aux projets	97 13	88 224 179
Produits des membres et autres utilisateurs	102 63	151 746
Autres produits	169 06	139 041
	368 84	
Charges		
Frais de fonctionnement (TABLEAU 2)	244 54	271 024
Frais d'administration (TABLEAU 3)	161 86	146 398
Frais financiers (TABLEAU 3)	1 65	9 36
	408 06	5 418 358
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(39 220	D) 96 608

LES SENTIERS DE L'ESTRIE État de l'évolution de l'actif net

de l'exercice terminé le 31 décembre (non audité)

	note			2023	2022
		Non Affecté affecté Total		Total	
		\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture		80 081	358 725	438 806	334 797
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		. -	(39 220)	(39 220)	96 608
Acquisition d'immobilisations	4	4 302	(4 302)	-	-
Cession partielle d'un terrain	8	(750)	750	-	-
Dotation à l'amortissement		(4 245)	4 245		-
Solde de clôture		79 388	320 198	399 586	438 806

Bilan

au 31 décembre (non audité)

	note	2023	2022
		\$	\$
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse		219 969	339 433
Placements temporaires	3	15 176	14 736
Créances à recevoir		52 761	26 196
Taxes à la consommation à recevoir		-	2 684
Subventions à recevoir		98 369	77 550
Frais payés d'avance		1 237	1 800
		387 512	462 399
Placement à long terme			
Terrain – Municipalité d'Austin	8	31 750	32 500
Immobilisations corporelles	4	4 638	4 581
	- -	423 900	499 480

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

(administrateur/trice)

(administrateur/trice)

Bilan

au 31 décembre (non audité)

	note	2023	2022
	Tendor-responsive standard constant pringer	\$	\$
PASSIF			
Passif à court terme			
Fournisseurs et frais courus à payer		9 063	3 885
Taxes à la consommation à rembourser		741	981
Salaires et vacances à payer		8 007	4 180
Remises gouvernementales à verser		3 333	6 091
Produits reçus d'avance		3 170	5 537
Dette à long terme échéant dans l'année	6		40 000
	_	24 314	60 674
ACTIF NET			
Actif net affecté	8	79 388	80 081
Actif net non affecté	_	320 198	358 712
	_	399 586	438 806
		423 900	499 480

Au 31 décembre 2023, les sommes à remettre aux gouvernements s'élèvent à 4 074\$ (7 072\$ au 31 décembre 2022).

LES SENTIERS DE L'ESTRIE État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre (non audité)

	note	2023	2022
		\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		(39 220)	96 608
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors liquidités		(40 497)	3 298
Amortissement des immobilisations		4 245	8 464
Gain sur cession partielle d'un terrain	8	(1 750)	
Variation nette des apports reportés	7		(54 971)
Entrées (sorties) nettes de fonds		(77 222)	53 399
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Cession de placement à long terme	8	2 500	
Acquisition d'immobilisations	4	(4 302)	(5 747)
		(1 802)	(5 747)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement de la dette à long terme	6	(40 000)	_
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES			
ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(119 024)	47 755
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
AU DÉBUT DE L'EXERCICE		354 169	306 414
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
À LA FIN DE L'EXERCICE		235 145	354 169

LES SENTIERS DE L'ESTRIE État des flux de trésorerie (SUITE) de l'exercice terminé le 31 décembre

(non audité)

	note	2023	20221
		\$	\$
.a trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :			
Encaisse		219 969	339 483
Placements temporaires		15 176	14 736
		235 145	354 169

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non auditées)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LES SENTIERS DE L'ESTRIE est un organisme qui vise à aménager et entretenir des sentiers pédestres tout en offrant des ateliers d'orientation et l'initiation à la randonnée. L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, partie III. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de *la Loi de l'impôt sur le revenu*, LES SENTIERS DE L'ESTRIE peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Constatation des produits

LES SENTIERS DE L'ESTRIE applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, tels les *subventions affectées*, *la compensation découlant d'une expropriation* et les *contributions municipales aux projets* sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les cotisations et autres produits d'affiliations sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les autres produits provenant des membres et des utilisateurs occasionnels, les commandites et des activités avec les membres sont constatés lorsque les évènements ont eu lieu.

Les revenus tirés des services conseils en aménagement, de gestion et en administration, la location d'équipements, les revenus de livraison et les intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non auditées)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services dans le cours normal des activités sont comptabilisés à leur juste valeur estimative lorsque la juste valeur peut être déterminée facilement.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider LES SENTIERS DE L'ESTRIE à assurer la prestation de ses services et ses activités. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceuxci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations amortissables

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. La direction a adopté la politique d'amortir le solde de clôture de ses immobilisations sur différentes périodes et selon l'amortissement linéaire :

Équipements d'aménagement et d'activités 2 ans; Équipements informatiques 4 ans; Équipements de bureau 5 ans.

Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui touchent les montants présentés au titre des actifs et des passifs, les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que les montants présentés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les éléments d'estimation importants comprennent les charges payées d'avance et à payer, les avantages sociaux futurs, les apports reportés et les informations sur les éventualités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements hautement liquides qui n'excèdent pas trois mois de la date d'acquisition. Les placements à court terme étant encaissables sur demande et pouvant être utilisés pour les opérations courantes, sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non auditées)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception d'éventuels placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, auquel cas ils seraient évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers seraient alors comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'emprunt bancaire, des fournisseurs et des frais courus à payer, des autres passifs en lien au fonctionnement de l'organisme ainsi que de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieur à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La société comptabilise ses coûts de transaction relatifs aux passifs financiers aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non auditées)

3 PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont composés d'un dépôt à terme et d'un placement sur le marché monétaire qui portent intérêt et sont encaissables sur demande.

A	Au 31 décembre 2023			Au 31 décembre 2022		
capital	taux	échéance prévue	capital	taux	échéance prévue	
\$			\$			
6 909	5,00%	Septembre 2024	6 774	2,00%	Septembre 2023	
8 267	Variable	Sur demande	7 962	Variable	Sur demande	
15 176			14 736	•		

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2023		
	Coût	amortis- sement cumulé	valeur nette	valeur nette
	\$	\$ 1	\$	\$
Équipements d'aménagement et d'activités	29 915	29 915	-	2 524
Équipements informatiques	4 302	1 075	3 227	-
Équipements de bureau	3 230	1 819	1 411	2 057
	37 447	32 809	4 638	4 581

Au cours de l'exercice, des équipements informatiques ont été acquis au cours de l'exercice pour un montant de 4 302\$ (0\$ en 2022).

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non auditées)

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme utilise au besoin une marge de crédit dont la limite a été fixée à 5 000\$. Sans garantie exigée, elle porte intérêt au taux de 11,45% et le solde utilisé à la fin de l'exercice s'élevait à 0\$ (0\$ au 31 décembre 2022).

6. DETTE À LONG TERME

_	2023	2022
	\$	\$
Prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), sans garantie, portant intérêt au taux de 0% jusqu'au 31 décembre 2023 et à 5% par la suite, échéant le 31 décembre 2026, remboursable à partir du 1er janvier 2023; advenant que le remboursement du solde du prêt excède la date prévue de remboursement du 31 décembre 2023, la portion subvention de 20 000\$ sera alors rajoutée à la dette à long terme	-	40 000
Portion échéant au cours du prochain exercice		40 000
_	·	_

Le remboursement a été effectué dans les délais prévus pour préserver la partie relative à la subvention.

APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées provenant de différents apporteurs qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges de fonctionnement spécifiques de l'exercice subséquent.

À la fin de l'exercice 2023, aucun projet était en cours de réalisation et tous les apports antérieurs ont été utilisés selon les conditions imposées par les apporteurs.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non auditées)

8. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration a maintenu sa décision d'affecter un montant de 43 000\$ pour supporter la réalisation des projets. Au cours de l'exercice, aucune utilisation de ces affectations l'a été pour la réalisation de projets (7 000\$ en 2022).

De plus l'organisme a affecté une valeur de 32 500\$ pour la détention d'un terrain à titre de placement à long terme. Au cours de l'exercice 2023, une parcelle de 567,1 m² sur une superficie totale de 24 448,6 m² a été cédée pour une contrepartie de 2 500\$, générant ainsi un gain de 1 750\$ à titre de produit.

9. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

LES SENTIERS DE L'ESTRIE s'est engagé à la location de bureaux dont les coûts sont majorés annuellement selon l'Indice des prix à la consommation. La période locative s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars suivant et les coûts annuels. Pour la période finissant le 31 mars 2023, le loyer s'élève à 6 426\$ (6 426\$ pour la période finissant le 31 mars 2023).

De plus, un espace de travail et d'entreposage est loué au coût mensuel de 100\$ afin de répondre aux besoins des activités de fonctionnement.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non auditées)

11. RISQUES FINANCIERS

LES SENTIERS DE L'ESTRIE, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2023.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements temporaires à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

LES SENTIERS DE L'ESTRIE TABLEAU 1

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non audité)

<u> </u>	note	2023	2022
		\$	\$
Subventions, dons et contributions aux projets			
Subvention de fonctionnement-Ville de Sherbrooke		7 000	5 600
Autres subventions municipales		4 405	11 116
Subvention provinciale		44 907	101 814
Subventions salariales		11 048	29 867
Dons et subventions privées		29 778	75 782
		97 138	224 179
Produits des membres et autres utilisateurs			
Cotisations et affiliations		77 420	107 983
Permis journaliers		21 883	28 913
Auto-perception (péage de randonneurs)		617	3 056
Camping et refuge		2 718	2 123
Ateliers et formations			9 67
		102 638	151 746
Autres produits			
Services en aménagement et de gestion		146 152	116 587
Vente de cartes topographiques		5 885	9 758
Commandites et publicité		347	700
Livraison, location et manutention		2 406	316
Crédits sur les taxes à la consommation		6 796	9 011
Gain sur cession partielle d'un terrain	8	1 750	
Revenus d'intérêts et escomptes		5 733	2 669
		169 069	139 041
		368 845	514 966

LES SENTIERS DE L'ESTRIE TABLEAU 2

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non audité)

note	2023	2022
	\$	\$
RAIS DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux	189 542	194 971
Sous-traitance	2 453	17 936
Matériel de formation et d'activités	15 183	20 516
Déplacements et hébergements	17 281	14 965
Ateliers de formation et activités de financement	1 556	4 426
Coût des cartes et topoguides	3 190	1 480
Redevances et ristournes	-	805
Formation	9 676	4 924
Publicité et promotion	-	1 213
Cotisations et affiliations	881	1 919
Activités de reconnaissance	1 244	-
Assemblée générale	751	-
Autres charges	263	51
Amortissement des équipements d'aménagement et d'activités	2 524	7 818
	244 544	271 024

LES SENTIERS DE L'ESTRIE TABLEAU 3

de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (non audité)

	note	2023	2022
		\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION			
Salaires et avantages sociaux		110 250	114 916
Représentation et congrès		3 069	717
Loyer		7 554	7 200
Entretien et réparations		4 664	602
Assurances		692	320
Impôts fonciers – terrain à Austin	8	158	157
Papeterie, fournitures et frais de poste		4 121	1 803
Télécommunications		1 660	1 609
Logiciels et frais informatiques		9 562	2 627
Secrétariat et comptabilité		3 517	3 333
Honoraires professionnels		11 945	7 545
Immatriculation		-	37
Frais des cartes de crédit et PayPal		2 842	4 773
Frais bancaires		111	113
Amortissement des équipements informatiques		1 075	-
Amortissement des équipements de bureau		646	646
		161 866	146 398
FRAIS FINANCIERS			
Intérêts sur la dette à court terme		1 655	936